

Info-parents

JANVIER 2026



8 + 22

Dîners,
pizza



16
Date limite
inscription 3e
année classe à
rythme accéléré

19

Rencontre
de l'OPP
à 18 h 30 au
local 102

22

Début des
inscriptions du
préscolaire
2026-2027

29

Dîner sous-
marin



Admission au préscolaire 2026-2027



Veuillez prendre connaissance des informations du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) relatives à l'admission des enfants au préscolaire pour l'année 2026-2027 :

- [Admission au préscolaire 4 ans](#) (aucune classe à notre école)
- [Admission au préscolaire 5 ans](#)

Pour plus de détails sur le processus d'admission, veuillez consulter la section « [Inscription des élèves](#) » du site Web du CSSPO au www.csspo.gouv.qc.ca.

Le CSSPO vous invite également à consulter l'outil suivant qui vous aidera à prévoir les moments clés de la transition de votre enfant vers le monde scolaire : [Ligne du temps transition préscolaire- Volet Parent](#)

LA PÉRIODE OFFICIELLE DES ADMISSIONS POUR LE NIVEAU PRÉSCOLAIRE EST DU 22 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2026. L'INSCRIPTION SE FERA UNIQUEMENT EN LIGNE VIA MOZAÏK PORTAIL.



Admission des élèves de 3e année en classe à rythme accéléré 2026-2027



Les inscriptions pour l'admission des élèves de 3e année en classe à rythme accéléré se termineront **le vendredi 16 janvier 2026**. Toute l'information se trouve sous la rubrique Admission-Réinscription du [site web de l'école](#).

La séance d'information pour les parents d'élèves de 2e année se déroulera le **mardi 13 janvier à 18 h 30** via la plateforme TEAMS.

[Cliquez ici pour vous joindre à la réunion](#)

Direction adjointe

Nous sommes heureux d'accueillir madame Caroline Charest à titre de directrice adjointe pour le reste de l'année scolaire. Elle travaillera à 50% à notre école et à 50% à l'École du Marais.



Vêtements chauds

Les températures hivernales sont maintenant parmi nous. Il est important de prévoir les vêtements adéquats (manteau, bottes, mitaines, chapeau, etc.) et des vêtements de rechange (bas, mitaines, etc.) pour votre enfant. Merci de votre collaboration !



Vouvoiement



À compter du 1er janvier 2026, le vouvoiement est obligatoire dans toutes les écoles du Québec. Cette mesure fait partie des actions annoncées par le ministère visant à renforcer le respect, le civisme et le sentiment de sécurité dans les milieux scolaires.

Les élèves devront s'adresser aux adultes et aux membres du personnel en utilisant les termes « Monsieur » ou « Madame » et adopter des comportements empreints de politesse et de respect envers tous les membres de la communauté scolaire.

Objets perdus



Le matin ou à la fin des classes, en passant par l'entrée du service de garde, nous vous invitons à aller y jeter un petit coup d'œil si possible.

Merci de nous aider en identifiant tous les objets personnels de votre enfant!